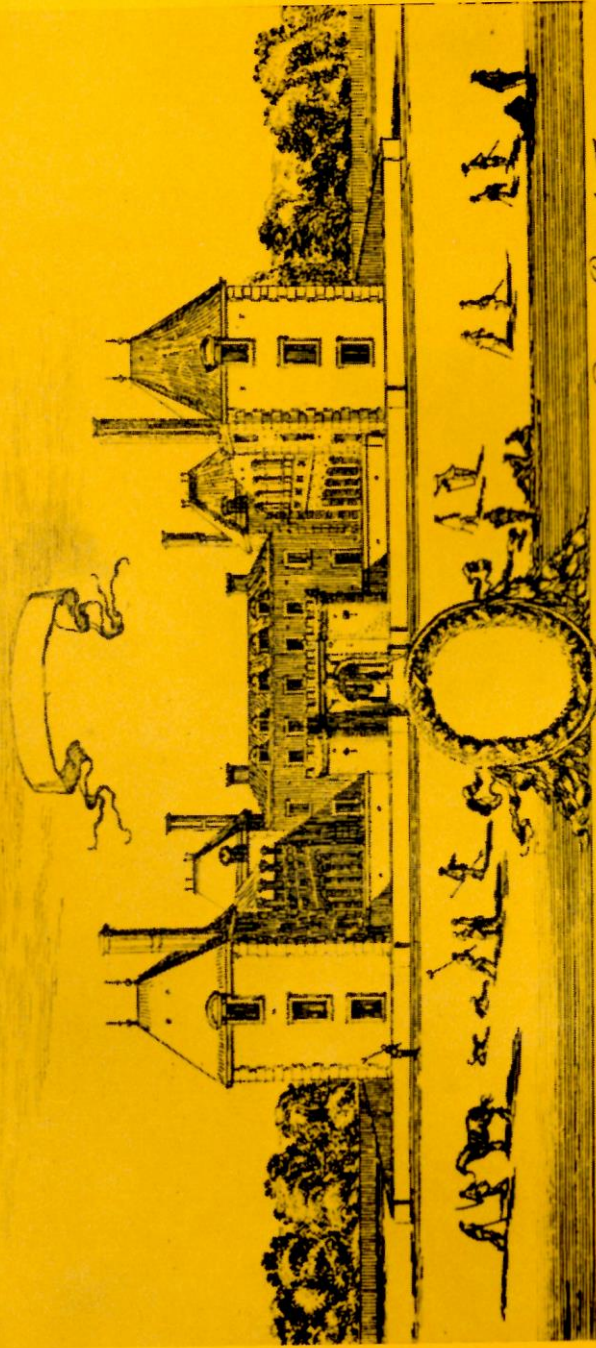


le parc de  
**VILLEROY**



Vue du Château de Villerey, appartenant à M. le Maréchal de Villerey, Duc et Pair de France.  
A PARIS Chez Joseph Moutet, rue de la Harpe, f. 6, au logis de M. de Moüy-le-Mercier, vis-à-vis de la Reine, proche la croix du Tiroir.

# HISTOIRE ET DESCRIPTION

## du Domaine de Villeroy

Villeroy... Ce nom évoque dix générations de seigneurs de Neufville, ducs de Villeroy, qui se succédèrent dans ce lieu de 1524 à 1794.

Mais, avant ces trois siècles de propriété au profit de cette illustre famille, le domaine appartient à l'abbaye de Saint-Denis, dont il était l'un des fiefs, et c'est en cet endroit que les moines de la célèbre abbaye reçurent Charlemagne, lui firent serment d'allégeance et le sollicitèrent pour des privilèges en faveur de leur monastère.

Que devint-il ensuite, au cours des cinq siècles qui suivirent ? Nous l'ignorons. Nous savons que Jean II dit le Bon, de la dynastie des Valois, le donna avant sa mort, à Londres, le 8 avril 1364, à Raimond de Mareuil, descendant probablement d'Arnaud de Mareuil, le poète provençal de la fin du XIIe siècle, originaire de Mareuil en Dordogne. Il le céda presque aussitôt, le 19 avril 1364, sans doute contre son gré, au prince de Galles, fils du roi d'Angleterre Edouard III, qui avait, dès 1337, entrepris contre la France la guerre de Cent ans.

Le domaine de Villeroy resta assez longtemps en des mains étrangères ; il reçut le nom de « Courtil aux Gallois ». Courtil est un vieux terme signifiant jardin ; il est encore usité dans certaines provinces, notamment en Normandie.

A quelle date précise ce domaine revint-il en des mains françaises ? On suppose que ce fut au milieu du XVe siècle, à une époque voisine du retour de Charles VII dans sa capitale, et nous ne savons pas de qui Nicolas de Neufville premier du nom en fit l'acquisition en 1524.

Après la mort sur l'échafaud, le 28 avril 1794, de Gabriel-Louis-François de Neufville, comte du Sault, marquis, puis duc de Villeroy, le domaine, qui avait été confisqué et déclaré bien national, est rendu aux héritières du duc Gabriel de Neufville :

1° Marie-Anne-Thérèse-Philippine de Montmorency, veuve de Charles-Joseph de Boufflers,

2° Marie-Louise de Boufflers, veuve de Louis d'Astorg-Roquépine,

3° Marie-Joséphine d'Aubigné, femme séparée avant la loi du divorce d'Hippolyte-Jean-René de Toulangeon.

Elles le vendirent le 16 octobre 1796 à M. Antoine-François-Pierre Lafontaine-Grandcourt.

M. Pierre Boignes l'achète le 4 août 1804. Il démolit le château vers la fin de 1811 ou le début de 1812. Faisant partie de la « Bande Noire » qui avait pour mission de détruire tout ce

qui se rattachait au régime de la royauté, il exécuta l'ordre qui lui avait été donné et vendit tous les matériaux provenant de cette démolition ; les pierres servirent, pour la plupart, à la construction de l'ancienne papeterie d'Echarcon.

M. Louis-Auguste de Maupéou s'en rend acquéreur le 6 janvier 1827 et le vend à M. Prosper-Marie Hibon de Frohen le 9 avril 1840, laissant comme héritière Luce-Eugénie Hibon de Frohen, épouse d'Alexis-Alfred de Vaucouleurs, marquis de Lanjamet, qui le vend à M. Paul Darblay le 20 décembre 1890. Il reste propriété de la famille Darblay, plus précisément de M. Rodolphe Darblay, jusqu'en 1971.

La ville de Mennecy en devient propriétaire le 1er août 1972, par donation de la Société Levitt-France.

Le château de Villeroy, dont il ne reste que les fondations, a été construit par Nicolas de Neufville troisième du nom seigneur de Villeroy ; les travaux durent être terminés en 1559 ou 1560. Une description extraite d'un manuscrit de la bibliothèque Barberini de Rome, cité par l'historien Palustre dans son livre « La Renaissance en France », édité en 1881, est libellée en ces termes :

« On entre dans le château (mais de côté) par une grande cour que termine une porte cochère, après laquelle commence une autre cour avec deux ailes : l'aile droite forme une galerie ou loggia dans laquelle sont trois ou quatre statues modernes ; la gauche contient quelques pièces pour le service de la cuisine, et pour le logement des gens de basse condition ; sur le devant est l'appartement du Maître fait à la manière de France ; on y monte par quelques degrés et on y entre par une porte au fronton de laquelle sont trois bustes de bronze : à droite la reine Catherine de Médicis, à gauche Henri II, son mari, et au milieu François II.

» L'habitation est assez commode, et en outre il y a une autre galerie formant une aile sur le jardin qui suit immédiatement. De la susdite habitation, on passe au jardin par un pont-levis ; le carré dudit jardin est tout entouré d'un treillage en espalier qui, pour plus grande solidité, est fait en fer.

» L'entrée se trouve sur le côté Est-E.-Nord du château ; elle est entourée par de profonds fossés sur lesquels s'abaisse un large pont-levis défendu par deux petites tourelles crénelées. Ce pont-levis relie seul la cour intérieure avec le pourtour du château ; le visiteur italien est entré venant par la gauche dans la grande cour. »

L'historien du Breul décrit, en 1639, comme il va suivre, la demeure seigneuriale :

« Ceste maison est une des plus belles qui soient guères en France pour un particulier, aussi tous les Estrangers qui viennent à Paris ne s'en retournent guères en leur país sans voir la maison de Villeroy qui est le chemin pour aller à Fontainebleau.

On entre en icelle à travers d'une grande basse court, dans laquelle sont tous les offices nécessaires à une grande maison, comme escuries, scéliers, chambres et demeures des officiers. De ceste cour on entre par une porte dans une autre cour spacieuse, environnée de plusieurs logements très-bien bastis et entretenus. Là se voyent de grandes sales, galeries, cabinets par bas, embellis de tableaux et de riches peintures ; au-dessus sont les chambres et cabinets du Roy et de la Royne, dont les lambris sont tous dorez avec des cheminées des plus belles qui se voyent, le tout très richement meublé. Au près desquelles chambres, une allée au milieu, est la chapelle faite de menuiserie toute dorez ; l'autel embelli de pilliers et festons dorez et un grand tableau au milieu ; après ces chambres s'en voyent encores plusieurs autres très belles et meublées où l'on couche ordinairement ; à costé de toutes ces chambres est une haute galerie fort longue dont les lambris et les bois des fenestres sont tous dorez ; en icelle galerie se voyent quantité de très beaux et riches tableaux où sont représentés plusieurs princes d'une très rare invention. En sortant de ce lieu, on entre dans un jardin médiocrement grand, enrichy de beaux parterres, fontaines, carreaux, bordures cyprès et autres arbres de parade. De là on entre dans le grand et spacieux jardin où sont un grand nombre de longues allées couvertes d'arbres de fustaye, et au rencontre des allées se voyent de très agréables cabinets faits de beaux bois et de verres avec de belles tables de marbre et des sièges.

» Au bout de ce jardin est un paillemail fort long et large couvert d'arbres des deux costez qui est chose grandement belle à voir ; parmi ces allées sont quantité de belles statues faites de marbre et d'albâtre et plusieurs bassins qui reçoivent les eaux des fontaines ; après ce grand jardin clos de murailles de tous costez, est une grande garenne ou parc où l'on peut s'exercer au plaisir de la chasse aux lièvres et aux lapins qui y sont en abondance. »

Avant la démolition du château en 1811, la fureur révolutionnaire avait détruit par le feu, devant la maison commune, le 22 vendémiaire an II, les tableaux de maître représentant les rois et seigneurs de la famille de Bourbon, ainsi qu'écrasé les statues en bronze, dont une équestre de Louis XIV, qui ornaient le château et avaient été enlevés sur ordre du conseil général de la commune, après la mort sur l'échafaud du dernier des Villeroy.

Il ne reste comme souvenir de cette fastueuse demeure qu'une cheminée, due au ciseau de Germain Pilon, qui fut transportée au musée des Monuments de France, et est maintenant propriété du musée du Louvre.

Il y eut une fabrique de porcelaine de pâte tendre qui fut créée en 1737 et fonctionna dans le parc, à proximité des communs et non loin du château (aucun indice ne nous permet

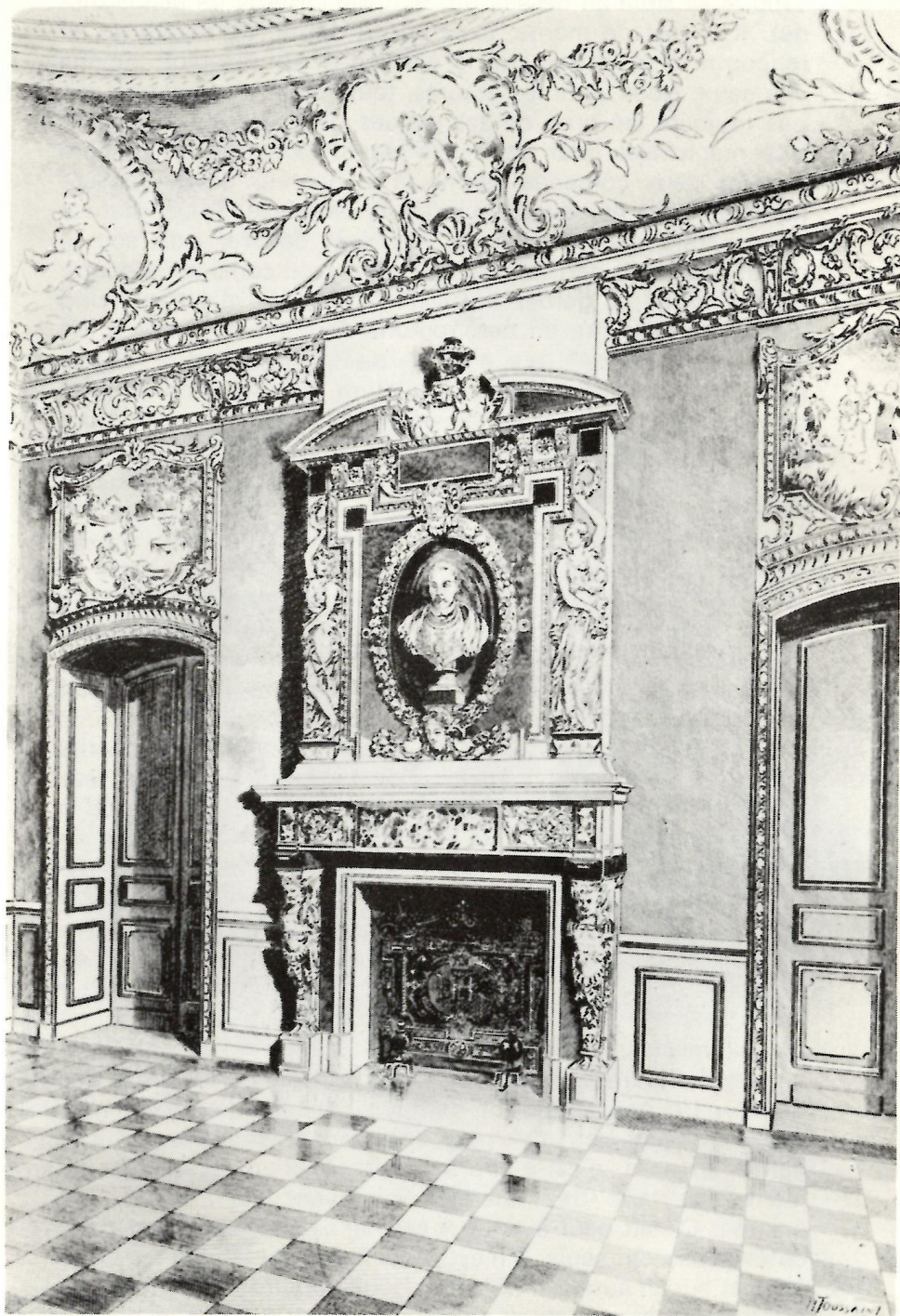
de situer son exact emplacement). La qualité de sa production s'affirma, atteignant son plus haut degré artistique dans les quinze dernières années précédant sa fermeture, qui peut être estimée en l'an 1773. Les pièces les plus remarquables produites furent des services de table à décor de fruits et d'oiseaux, des médaillons charmants où figurent des personnages d'un coloris éclatant au bord d'un fleuve ou à l'entrée d'une ville, sans compter les écuelles, beurriers, pots à crème, théières, bouillons, sucriers et tasses, décorés si finement de petits bouquets de fleurs et marqués D. V., peints en bleu au début de la production et gravés en creux par la suite.

Lorsque M. Paul Darblay se rendit acquéreur du domaine de Villeroy, le 20 décembre 1890, dont la superficie entre la ligne du chemin de fer et la route nationale 191 est de 116 hectares, il ne restait plus que 28 hectares boisés — le reste avait été défriché et cultivé. Le nouveau propriétaire désirant se livrer aux plaisirs de la chasse, le fit reboiser. Son fils, M. Aymé Darblay, en fait la description suivante :

« Le parc, qui comptait 164 hectares 11 ares 89 centiares, coupé en deux parties par le chemin de fer de Corbeil à Montargis, n'offrait plus grand attrait au visiteur : dans la partie haute, un gaulis de tilleuls y formait l'ombrage, avec une assez abondante réserve « d'anciens », quelques-uns séculaires, chênes à tête énorme, trembles branchus, frênes dénudés, dont les cimes s'éclaircissaient chaque année et jonchaient le sol de branches mortes sous les rafales des vents d'ouest.

» Les deux avenues de tilleuls, plantées sous Louis XVI, étendaient leur longue ramure sur les terres de labour, n'étant plus gênées par les futaies disparues ni arrêtées par un sévère émondage. (Nous ouvrons une parenthèse pour dire que ces tilleuls ont été coupés il y a seulement quelques années, portant un grave préjudice à la splendeur des allées de la Verville et du Clocher, qui sont actuellement tristement dénudées.) Pour dissimuler les murs du parc, on avait aussi respecté une étroite bande boisée qui, à maints endroits, donnait l'illusion d'un véritable bois. En outre deux ou trois allées de marronniers, mal dessinées et mal entretenues, étaient, avec quelques arbres exotiques, la seule plantation effectuée par les plus récents propriétaires. Dans toute cette haute partie du parc, 43 hectares environ avaient été défrichés. Dans la partie basse, pour ne rien omettre, il faut mentionner, au-dessous du chemin de fer, deux lignes de maigres peupliers, ainsi qu'un taillis d'aulnes très touffu au delà des étangs.

» Si nous passons aux constructions demeurées debout, nous retrouvons, d'ailleurs tracée sur le plan terrier de 1751, la glacière décrite par Dargenville en 1768 et par Dulaure en 1787 ; elle est à la hauteur de la grille orientale du parc (derrière les bâtiments du collège d'enseignement secondaire). Au-dehors, un regard pour les eaux, édicule en grès piqué comme les

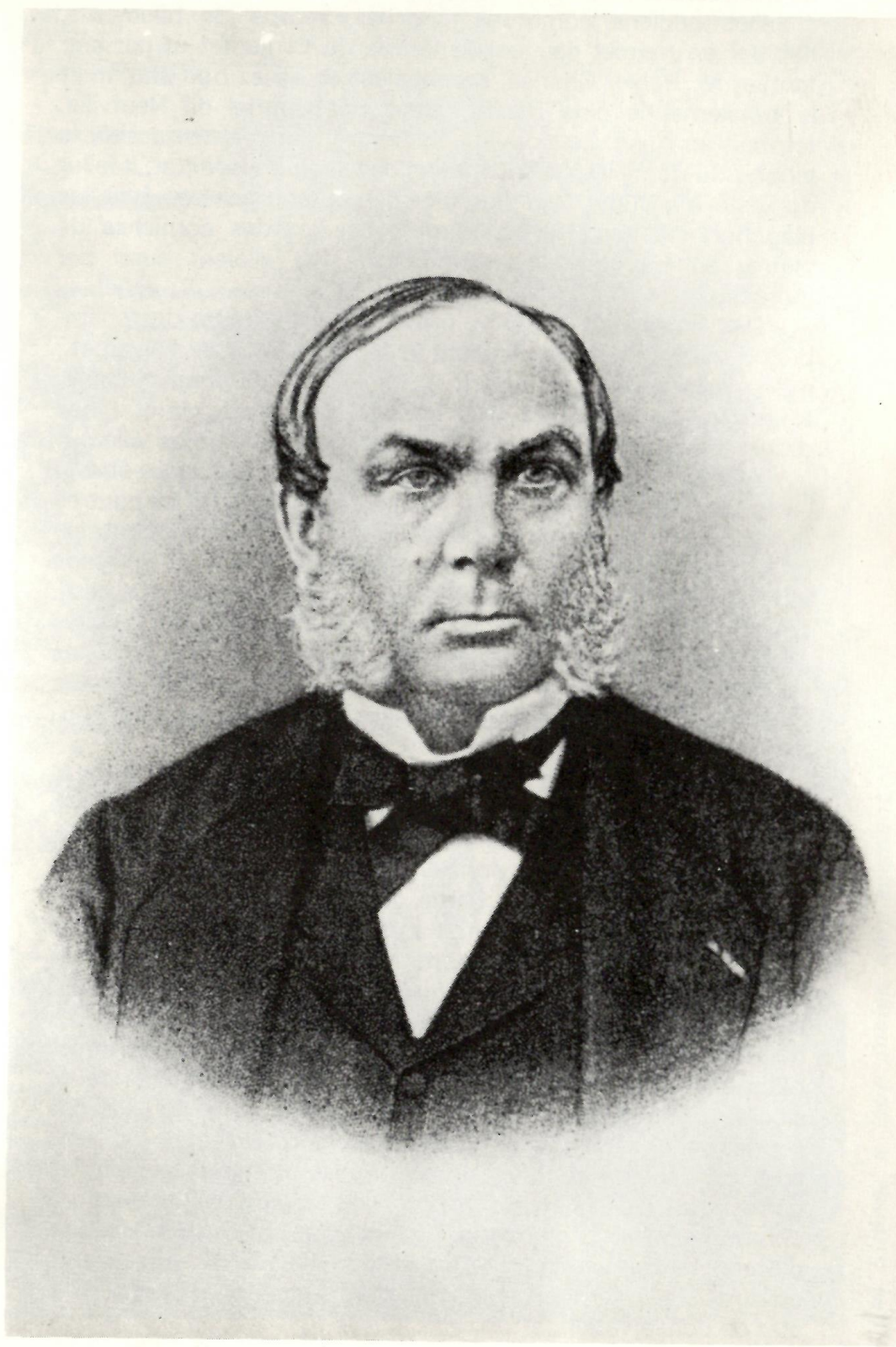


*La cheminée de Germain Pilon*

pilastres de la grille, est dû à Gabriel de Neufville, puisque l'acquisition du terrain pour ce regard date du 20 septembre 1790 (il se situe au-dessus de l'actuelle caserne de gendarmerie). Il en est de même, sans aucun doute, du regard qu'on rencontre à mi-chemin de la glacière et du réservoir général des eaux. Nous sommes assurés, toutefois, que ce dernier n'a pas toujours été orné de ses statues de pierre en haut-relief, trop magistrales pour un simple regard ; il est possible même que les deux corps de sphinx, à la hauteur de la première marche, aient été aussi apportés là ce siècle-ci. Les statues représentent deux sirènes qui devaient décorer jadis soit le grand bassin du parterre, soit celui près du canal qui a quatre jets en forme de gerbes (celui du milieu s'élève à trente-cinq pieds), ou peut-être un des frontons du château. On peut, en effet, constater qu'il n'y a qu'un très faible passage réservé pour l'eau dans ce motif de sculpture. En outre, on pensera que ces sirènes étaient certainement adossées à une construction si l'on veut remarquer les fragments de parements ornés de pleurs qui entourent ce groupe ; tel qu'il est, c'est-à-dire très détérioré, il est encore agréable à voir : les deux sirènes enlacées rapprochent leurs lèvres et tiennent une urne, celle-ci presque complètement brisée. Cette œuvre d'art peut dater de Louis XV, comme de Louis XVI ; une guirlande de feuilles de laurier forme le pourtour de l'urne. (Elle a été déplacée puisqu'elle domine maintenant le bassin situé entre les deux bâtiments des communs, que M. Rodolphe Darblay a fait construire en 1925.)

» Les piliers et les voûtes des réservoirs souterrains, décrits par Dargenville en 1755, sont des ouvrages qui ont pu, par leur situation, défier toutes les intempéries ; les assises seules de la façade se disjoignaient sous la poussée des terres. Le plan du terrier, nous l'avons dit, nous le montre au milieu du XVIIIe siècle, couvert d'un toit en tuile en forme de pavillon. Le bas-relief figurant Saturne sur son char avait presque disparu en 1890. La façade extérieure de la cave édiflée par Gabriel de Neufville pour satisfaire à la symétrie était en un peu meilleur état ; le bas-relief représentant Pomone est presque intact (malheureusement, en 1973 où cette plaquette est rédigée, le bas-relief Saturne n'existe plus, et celui de Pomone est très mutilé). Un peu plus haut, formant l'encoignure méridionale des jardins potagers et vergers, deux pans de mur à angle droit, garnis au nord, c'est-à-dire à l'intérieur, d'un revêtement en pierres de taille très finement jointoyées, sont restés une énigme. C'était peut-être un « cabinet » octogonal dont deux côtés subsistent seuls. Il n'est point figuré sur le plan terrier de 1751 et aucun auteur n'en parle. Cette construction, qui devait former l'angle sud du nouveau jardin, doit être l'œuvre du dernier duc, qui en faisait régner les murs avec l'avenue du clocher. Son existence a donc été fort éphémère. D'ailleurs un





*M. Paul Darblay*

autre pavillon fut créé à la même époque à l'extrémité de la même avenue, vers Fontenay-le-Vicomte.

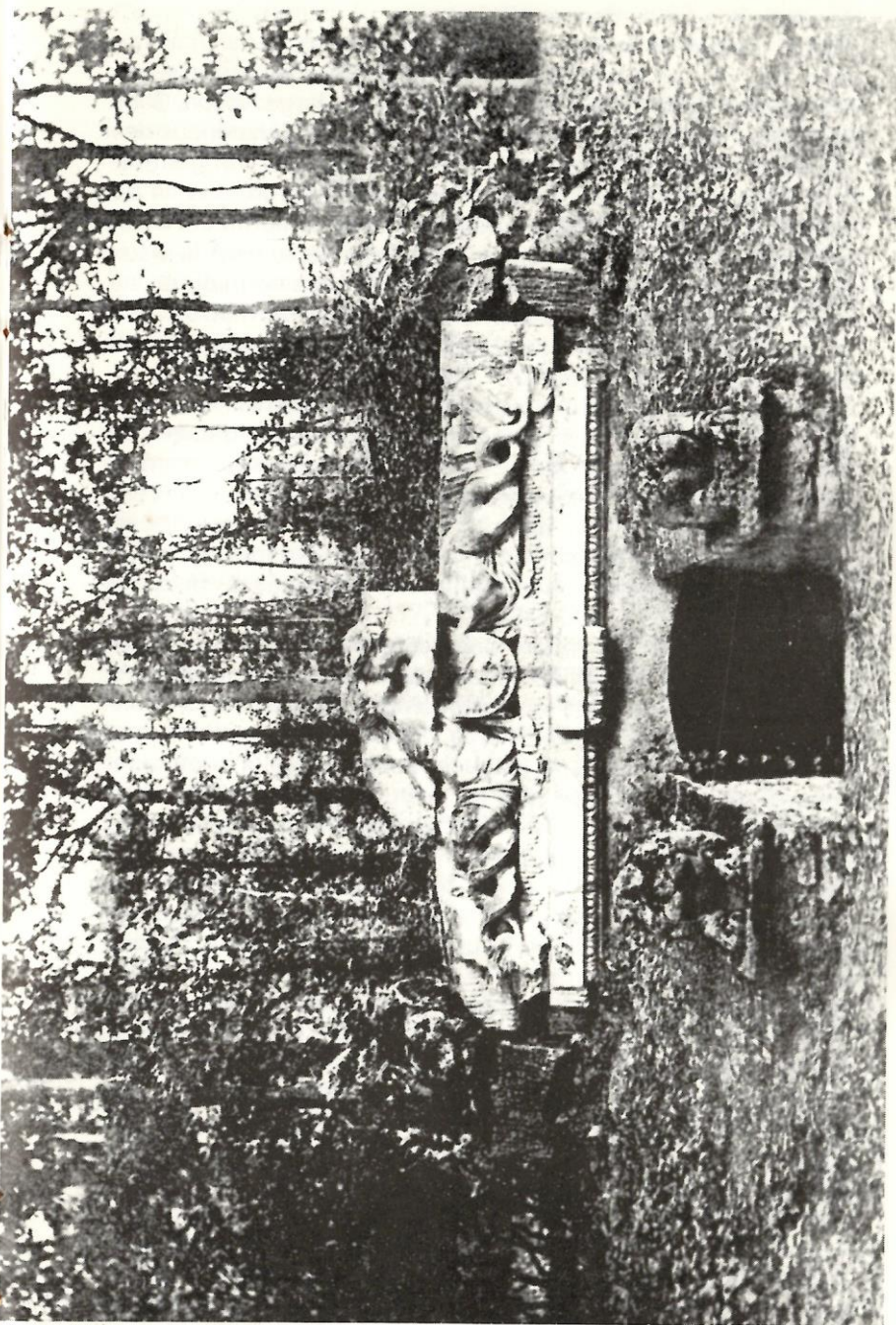
» Des anciens communs, les deux corps de bâtiments, habités en dernier lieu par la famille de Lanjamet et par leur fermier M. Rabier Charles, paraissaient en assez bon état, mais le troisième, le plus récent, élevé par Gabriel de Neufville, tombait en ruine. Le nouvel acquéreur y dut mettre aussitôt la pioche du démolisseur sous peine de le voir s'effondrer. Il fallut du reste s'occuper tout de suite de soutenir par des étais les planchers de ceux qu'on gardait. Les lourdes corniches de plâtre, au bas des toits d'ardoise, s'en allaient aussi par morceaux.

» Des boiseries Louis XV, provenant sans doute des chambres du vieux château, ornaient le salon de Mme de Lanjamet ; mais, salle à manger, billard et chambres du premier étage, toutes pièces d'ailleurs fort basses, donnaient plutôt l'idée d'une demeure modeste que celle des successeurs des Villeroy.

» Au delà de l'escalier, une vaste cuisine était peut-être la seule pièce restée à peu près intacte ; il est vrai que les poutres des planchers dans toute cette partie étaient tellement pourries, qu'on n'y passait qu'en tremblant et qu'il a fallu étayer sans plus de délai. En consultant le terrier, on doit croire que cette partie à droite de l'escalier fut ajoutée aux autres corps de logis par Gabriel de Neufville. L'autre aile, occupée par le fermier, les chevaux et les remises, n'était pas en meilleur état. Comme pour la première, c'est toute la portion méridionale qui s'écroulait.

» Réunissant ces deux ailes, était resté debout jusqu'après la confection du cadastre (car on le voit figurer aussi bien sur le plan cadastral que dans le terrier) un long bâtiment dont il ne subsistait ces dernières années qu'un pan de mur ; c'était la façade au midi avec une partie des baies encore apparentes. Aujourd'hui même que ce mur a été arasé à quelques pieds de hauteur, on voit encore les appuis et le bas du chambranle des fenêtres ; on peut même remarquer que toutes ne règnent point ensemble, celles vers le levant sont plus basses que celles du côté opposé. L'époque probable de la disparition de ce bâtiment doit être ramenée jusque vers le premier tiers de ce siècle ; c'est sa démolition qui a entraîné la ruine de l'aile des écuries, il lui servait de contrefort. A l'extrémité opposée de la cour, quelques mètres de la construction primitive avaient été démolis, ce qui fait régner maintenant la première ligne de ces communs avec la seconde. Un nouveau bâtiment à usage d'étable (seule construction du XIXe siècle avec la maisonnette du concierge), fermant au midi la cour de la ferme, était en bon état de conservation.

» Deux pilastres élégants, en pierre de taille, à 12,75 m de distance l'un de l'autre, au droit de l'avenue de la Verville, et un troisième presque semblable engagé dans les maçonneries du



*Les Sirènes à leur ancien emplacement*

corps de bâtiment des écuries (celui-ci sans but apparent) se remarquent à première vue dans cette cour ; ils datent probablement de la fin du dernier siècle.

» La longue et haute terrasse dominant le canal était en ruine ; un peu en avant du corps principal du château, c'est-à-dire devant la chapelle, on avait creusé un large vallon, sans doute pour sortir plus facilement par là les lourds matériaux des premières assises qui ont été pour une grande part s'engouffrer dans les œuvres basses de la papeterie d'Echarcon, à la fin du gouvernement de la Restauration. Ces terrassements ont d'ailleurs été facilités par les larges fossés qui séparaient le vieux château des ailes bâties au XVIIIe siècle. Vers le midi, on ne voyait plus trace de maçonnerie, sauf un pan de mur de cave un peu en retrait ; par son bail, le dernier fermier pouvait démolir tous ces vieux murs.

» La terrasse, construite vers 1772 par le dernier duc pour jouir de la vallée en aval de Villeroy, disparaissait derrière un rideau d'arbres plantés par les anciens propriétaires ; marronniers, érables, sycomores, pins et sapins étendaient devant elle leur épaisse ramure. Un jardin anglais jetait là sa note discordante, avec ses allées sinueuses, mais trop étroites, sa rivière au lit desséché et ses ronds minuscules enfermés de buissons inextricables.

» Tout était donc à refaire dans ce domaine laissé à l'abandon depuis bien des années. Il ne pouvait plus être question de château. Les communs ou bâtiments d'exploitation s'effondraient tous. Vingt-huit hectares boisés ne donnaient aucun revenu par suite de leur mauvais peuplement et n'offraient comme ultime ressource que les hauts arbres de futaie. Quarante-trois autres hectares défrichés étaient en grande partie des terres arables de fort médiocre qualité ; les eaux très calcaires des sources avaient fini par obstruer toutes les conduites et se perdaient ; le grand canal s'envasait au-dessous de la voie ferrée, ainsi que le bras droit de l'Essonne, devenu simple rivière de décharge.

» Les acquéreurs de Villeroy ne pouvaient tirer aucun parti des intéressants plans du terrier de 1751. Les deux larges avenues plantées sans doute au commencement du règne de Louis XVI, tracées en croix dans le parc, l'une dans l'axe du clocher de Mennecey, l'autre entre la cour des orangeries et le corps de ferme de la Verville, interdisaient tout changement important ; d'ailleurs le dessin de l'ancien parc Louis XV n'était pas à regretter, en dehors des trois terrasses si souvent célébrées, et il ne pouvait s'agir pour les nouveaux propriétaires de les rétablir avec leurs bassins et leurs statues, la nouvelle acquisition n'ayant été faite qu'en vue de l'agrément de la chasse et de l'avantage qu'en pouvait tirer la papeterie d'Echarcon pour faciliter ses transports avec la gare de Mennecey. C'est pour ce dernier motif que 48 hectares situés au-dessous du

belle ; Me Félix Lionville, plaidant à la fin du premier tiers de ce siècle-ci, pour la papeterie d'Echarcon, estimait que le comte Friant devait en avoir tiré plus de trente mille francs.

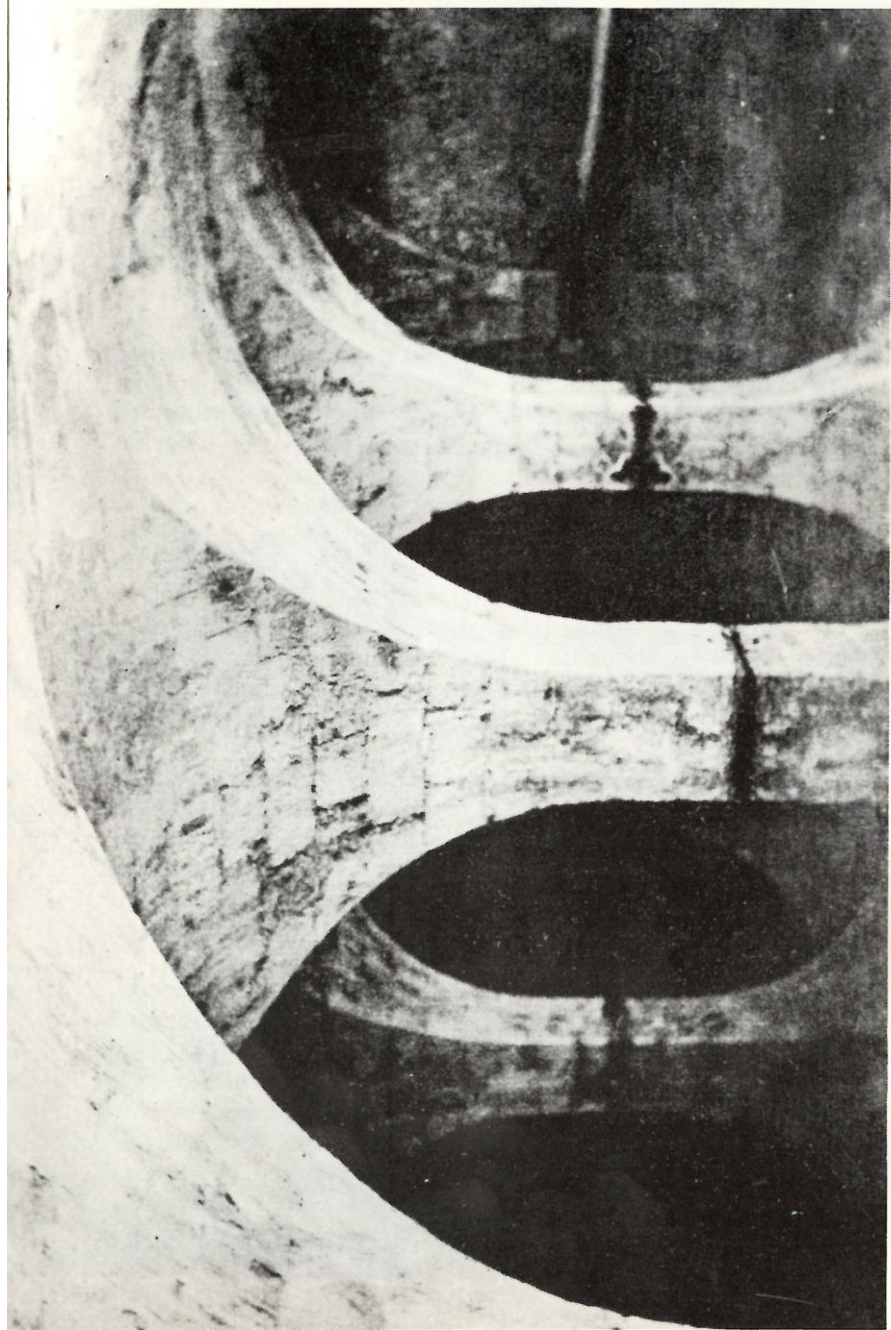
» Cette superbe avenue ne pouvait être rétablie ; l'une des contre-allées ayant été vendue à une fabrique de sucre, la demi-lune n'aurait plus eu de raison d'être devant la grille étroite qu'on avait substituée au large accès des cours du château.

» Les nouveaux acquéreurs purent échanger avec la commune de Mennecy les deux tronçons de la vieille chaussée pavée qui longeait le parc depuis son encoignure septentrionale jusqu'au passage des voies ferrées, contre un chemin ouvert diagonalement dans la pièce de terre située au-dessous de cette chaussée. Cette opération n'ajoutait que 2 hectares 50 ares au parc de Villeroy, mais donnait au public l'avantage d'abrèger de 120 m environ le trajet de Mennecy à Echarcon, tout en supprimant la montée vers l'ancien château et la pente si raide vers le chemin de fer. (Pour apporter une précision à cette relation, c'est M. le comte Friant qui, le 25 septembre 1831, demandait le changement de cours du chemin de Mennecy à Echarcon — l'opération devant être réalisée dans les mois qui suivirent.)

» L'entrée principale de la propriété confine aujourd'hui cette partie du parc. Elle est formée de deux grilles d'accès séparées par un grand saut de loup ; les routes qui y aboutissent, conduisent l'une à Mennecy, c'est l'ancienne chaussée pavée, l'autre à Echarcon, c'est le chemin cédé à la commune ; enfin une troisième voie longeant le nord du parc, va rejoindre la route de La Ferté-Alais.

» En arrière du saut de loup et fermée par lui s'étend une vaste demi-lune sur laquelle viennent déboucher cinq larges avenues : la première au levant, très courte, a le clocher de la paroisse comme point de vue ; la seconde rejoint l'extrémité orientale de la grande avenue du clocher ; celle du milieu se dirige vers la futaie dite « Le Bois de Madame » et aboutirait si l'on rouvrait une des anciennes avenues encaissées, créées par le dernier duc de Villeroy, à un saut de loup sur la plaine supérieure ; la quatrième conduit directement à la grande étoile où se coupent les avenues du Clocher et de la Verville ; enfin la dernière occupe l'emplacement de l'ancienne chaussée pavée et, entre deux rangées d'érables sycomores, mène aux communs, qu'elle laisse un peu à gauche ; elle a plus loin, comme but final, l'axe de l'ancien château dont les substructions viennent d'être mises à jour.

» Les grilles et les pilastres en grès piqué, qui ornent cette entrée, étaient en 1890 près des vannes du grand canal, sur le chemin d'Echarcon, formant deux entrées de service depuis longtemps sans objet. On a fait sceller dans les pilastres, bordant le saut de loup, deux élégants chardons en fer forgé



*Le réservoir d'eau*

trouvés sur les parapets du petit pont qui donnait accès à cette partie du parc. Ces chardons doivent provenir de la cour d'honneur du vieux château ou des pavillons de concierge.

» Nous venons de passer en revue la grandeur et la décadence du domaine et du château de Villeroy, qui, parvenus à leur apogée à la fin du XVIIIe siècle, mirent cent ans seulement à devenir un simple parc consacré à l'agrément de la chasse. »

Là s'arrête le remarquable récit de M. Aymé Darblay.

Et maintenant quel va être le destin de ce magnifique parc chargé d'histoire ? Nous allons nous efforcer de le définir. Si nous pouvons penser qu'André Le Nôtre a été le dessinateur et l'ordonnateur du parc vers le milieu du XVIIe siècle, nous savons la grande part prise par Gabriel de Neufville dans son embellissement, dont le plan terrier de 1751 souligne la splendeur. Nous connaissons aussi l'œuvre de rénovation entreprise après 1890 par M. Paul Darblay, qui dut reboiser les 90 hectares défrichés pour être consacrés à la culture, reconstituer les allées en leur donnant une meilleure orientation et en créer de nouvelles.

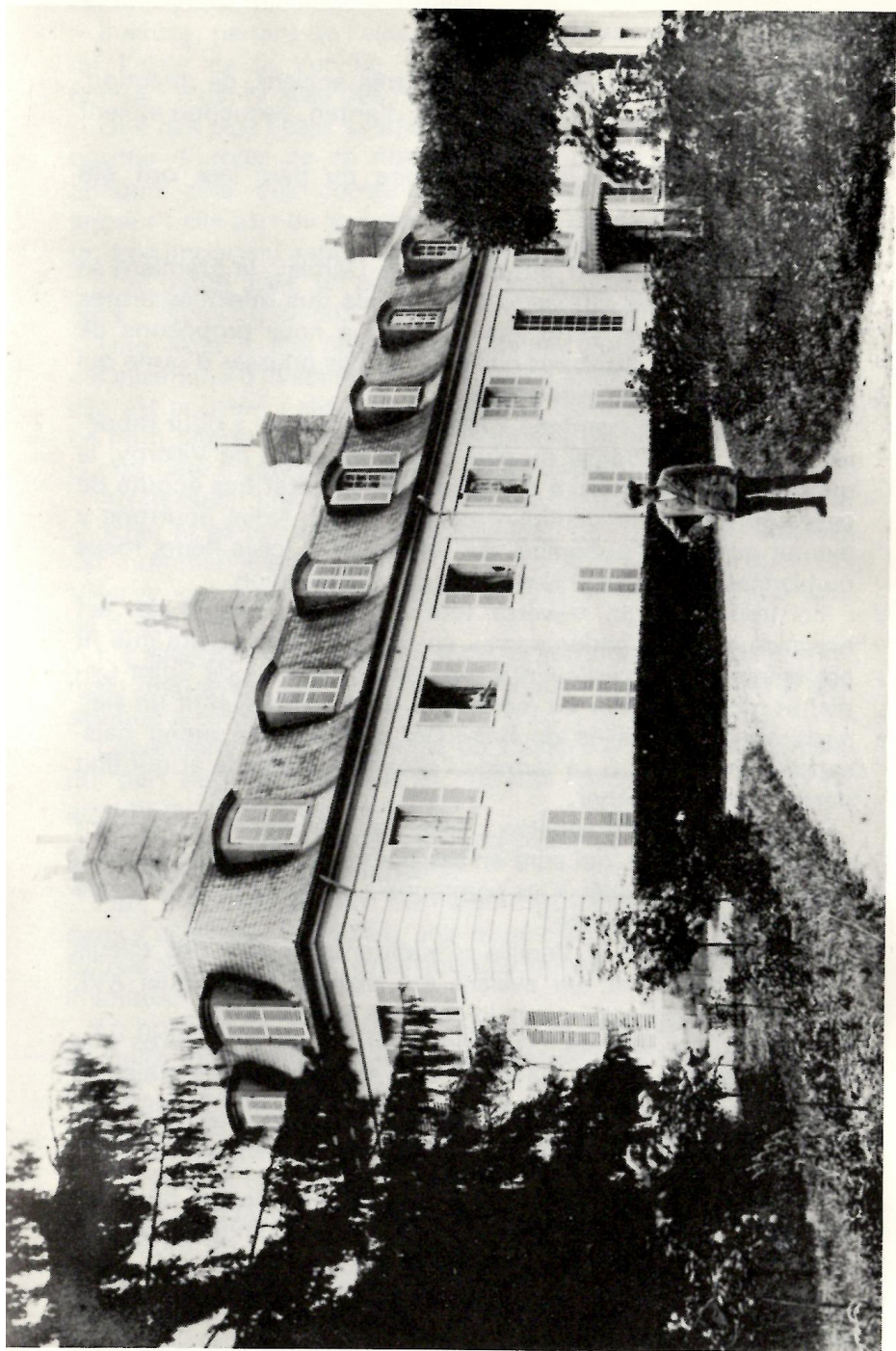
Nous désirons aménager le parc progressivement pour le plaisir de nos concitoyens, qui y trouveront un lieu de promenade agréable dans un cadre unique de forêt, de verdure et de perspectives remarquables sur 110 hectares.

Les magnifiques arbres bordant les allées seront peu à peu dégagés de leur gangue de ronces, broussailles, arbustes ayant poussé anarchiquement, en ménageant des contre-allées, comme il s'est fait dans l'avenue des Sycomores partant de la grille d'entrée.

Les vestiges du passé verront leurs abords nettoyés de façon à les mettre en valeur, comme le réservoir d'eau, la glacière, le bassin des sirènes, l'abreuvoir et surtout les fondations du château qui seront débarrassées de tout ce que la nature y a mis depuis cent soixante ans. Les terrasses bordant le château seront rétablies, ainsi que seront creusées les douves les entourant.

Ainsi le passé resurgira et chacun pourra évoquer intérieurement et imaginer les fastes des réceptions, le séjour durant cinquante jours du Roi Louis XIII, en juillet et août 1627, les randonnées cavalières de seigneurs, pendant que leurs dames et damoiseaux devisaient, dans les contre-allées, des nouvelles de la cour, d'affaires courant sous le manteau pouvant attenter à des réputations bien établies et, bien sûr, de frivolités et des choses éternelles de l'amour.

Les visiteurs auront ainsi apprécié, chacun à sa manière, les charmes de ce jardin public en remuant les souvenirs d'autrefois.



Les communs en 1925 ( le bassin n'existait pas encore )



# Les Allées du Parc de Villeroy

\*  
\* \*

Si certaines allées ont des noms très anciens, de direction, de saison, d'arbres, des appellations d'antan, beaucoup étaient anonymes.

Des noms faisant revivre l'histoire du parc leur ont été donnés.

En voici les explications.

Partant de la grille d'entrée, avenue Darblay, la première se nomme « allée des Ormes ». Il n'y a plus que quelques arbres de forte venue de cette essence ; nous nous proposons de dégager dans ses bordures quelques jeunes pousses d'orme qui feront plus tard de beaux sujets.

La seconde est nommée « allée de l'Aubespine » pour rappeler le nom de l'épouse du plus grand des ducs de Villeroy, le quatrième du nom, qui a été le secrétaire d'Etat très écouté de plusieurs rois et le confident de Louis XIII. Nous pourrions y planter aussi de l'aubépine, qui donne de si jolies fleurs roses ou blanches, et cette voie aura double signification.

La troisième, qui traverse tout le parc en diagonale, est nommée « allée Charlemagne » en souvenir de la visite que fit cet empereur, en ce lieu, aux moines de l'abbaye de Saint-Denis, et, pour rappeler ce monastère dont Villeroy était un fief, nous appelons « allée de Saint-Denis » celle qui prend naissance à l'endroit où se termine l'allée Charlemagne et qui finit dans l'allée du Clocher.

La quatrième est appelée « allée des Sycomores » ; devant ce nom aux arbres qui sont en ses bordures, elle passe au nord des bâtiments appelés « les communs » et se termine où l'allée de la Verville commence.

Cette allée de « la Verville », maintenant privée des tilleuls qui la bordaient et qui avaient été plantés sous Louis XVI, aboutit à une grille qui ouvre le parc sur la R.N. 191.

L'« allée des Noyers », qui doit son nom à ces arbres que M. Paul Darblay planta à la fin du XIXe siècle et qui disparaissent peu à peu, passe au-dessus des communs, borde le réservoir d'eau et se dirige vers l'ouest, jusqu'à la limite de Fontenay-le-Vicomte.

L'« allée du Clocher » doit son nom à son tracé en perspective de l'église ; elle traverse tout le parc, comme celle des Noyers, qui lui est parallèle.

En haut, à gauche, l'« allée de la Glacière » doit son nom à la construction où elle aboutit.

L'« allée du Bois de Madame » traverse la partie du parc ainsi nommée. A sa droite, une petite allée a été appelée « allée du Regard » ; elle borde un regard des canalisations d'eau construites par Gabriel de Neufville, dernier des Villeroy, qui est en

relation avec un autre regard hors du parc, situé au-dessus de l'actuelle caserne de gendarmerie.

Il existe, partant de l'allée des Noyers et aboutissant à l'étoile de l'allée de la Verville, une trouée bordée de très beaux hêtres : c'est l'« allée des Hêtres Pourpres ».

Une des plus belles avenues s'appelle « allée des Platanes » ; bordée d'arbres de ce nom, elle a 32 m de largeur et a de chaque côté des contre-allées qui ont chacune 10 m de largeur ; elle part du sud des fondations du château et aboutit à un très important saut de loup de plus de 80 m de large.

Une petite allée, un peu plus à droite, porte le nom d'« allée Nito ». Nous ne savons pas ce que ce nom peut évoquer.

Une allée a été récemment ouverte pour le passage des canalisations d'évacuation des eaux de la plaine de la Verville ; elle est appelée « allée du Courtil aux Gallois » en souvenir de ce nom donné au parc par les habitants du village lorsqu'il fut la propriété du prince de Galles fils d'Edouard III.

Au-dessus, une allée transversale, partant de l'allée du Clocher et se terminant au saut de loup de l'allée des Platanes, est nommée « allée d'Alincourt » en souvenir des ducs de Villeroy, qui avaient, pour beaucoup d'entre eux, le second titre de ducs d'Alincourt.

L'« allée des Sequoias » s'appelait autrefois l'allée de David, mais ces arbres ont une telle splendeur que leur nom a été attribué à cette avenue.

Cependant le nom d'« allée de David » a été donné à celle qui part de l'allée du Clocher, traverse l'allée des Séquoias et aboutit au chemin de l'Hyvert.

L'allée qui commence au rond-point de la passerelle est nommée « allée des Charmes ».

Plus à l'ouest, partant de l'allée du Clocher et se terminant dans l'allée des Séquoias, une trouée est appelée « allée des Biches », car il a été remarqué des traces de passage de ces animaux.

En bordure du mur clôturant le parc le long de la R.N. 191 et de celui formant la limite de la propriété vers Fontenay-le-Vicomte, il existe un chemin qui a été nommé « chemin de l'Hyvert » pour rappeler que ce nom était attribué autrefois à l'allée du Clocher.

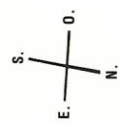
Au nord, le nom de « chemin creux » est donné à la voie qui descend vers la ligne de chemin de fer.

Le nom de « chemin de la vallée » est donné à celui qui se dirige vers l'est, avant le pont du chemin de fer, et que la végétation a envahi ; nous le rétablirons.

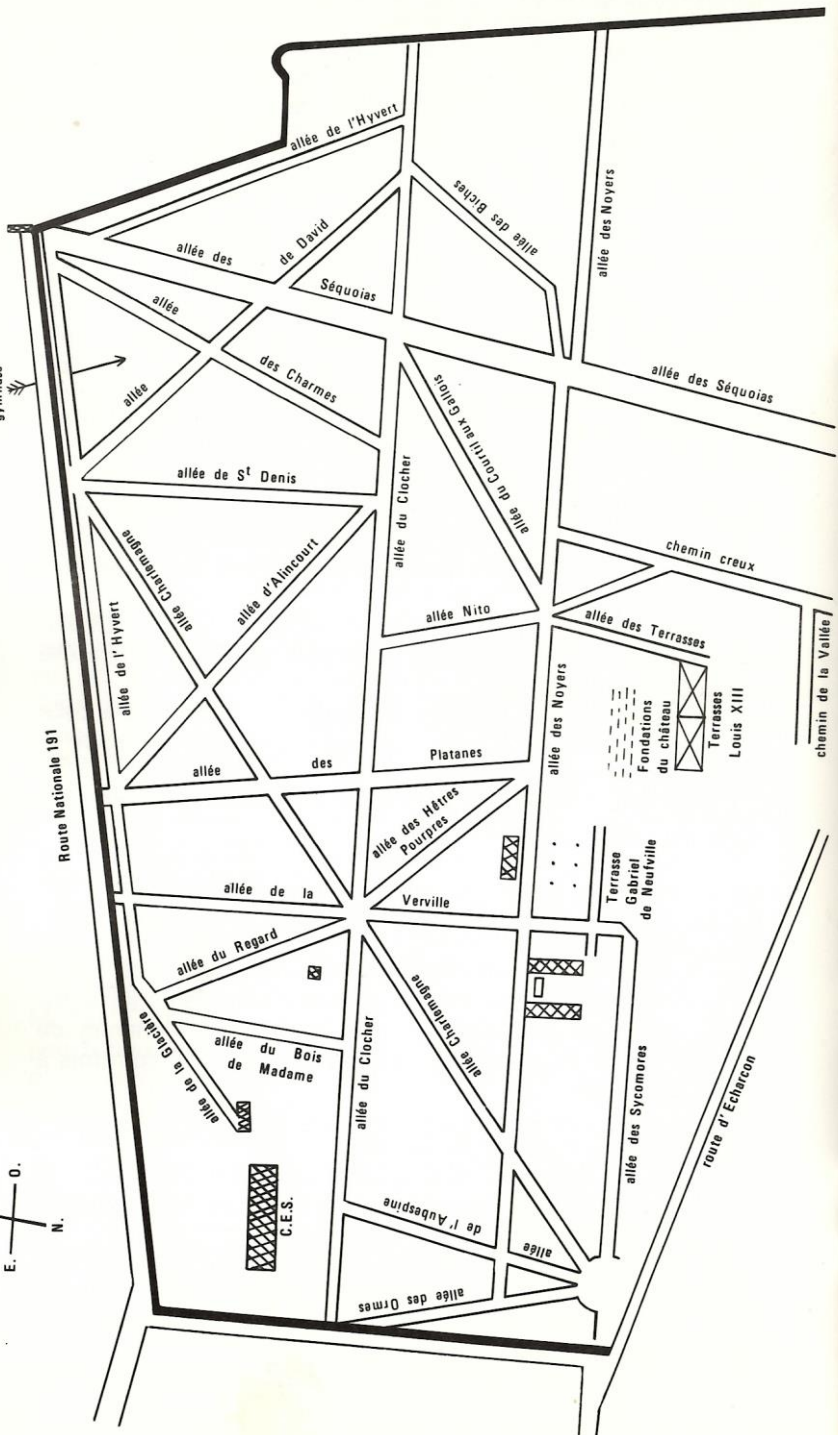
Partant de l'allée des Noyers et se dirigeant à l'ouest des fondations du château, une allée, bien encombrée actuellement, est nommée « allée des Terrasses » puisqu'elle aboutit à ces terrasses que nous recréerons.

Comme le dernier des Villeroy, Gabriel de Neufville, avait,

PLAN du PARC de VILLEROY



Centre de loisirs  
piscine tennis  
gymnase



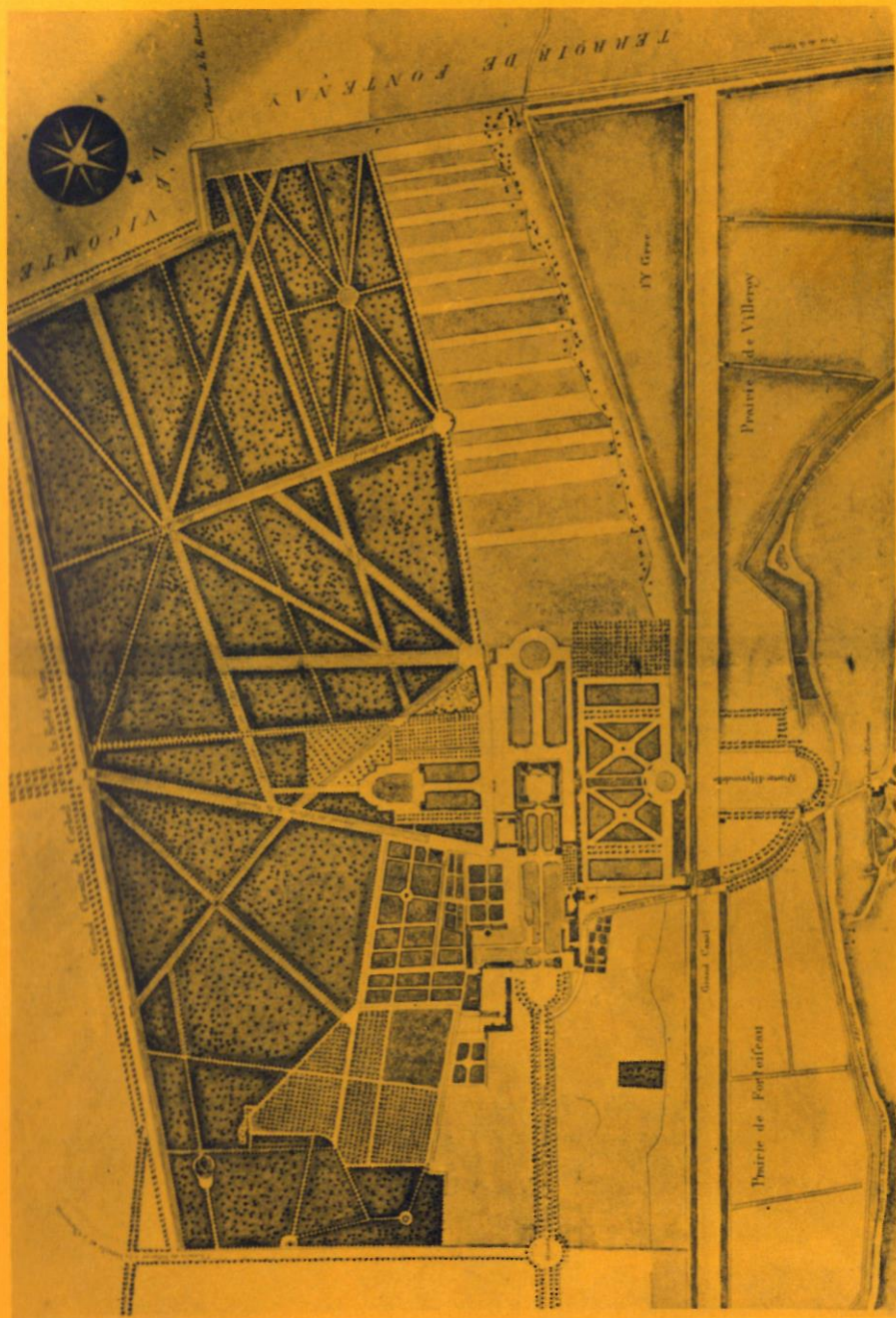
sous le règne de Louis XVI, remis le parc en état, rétabli sa bonne ordonnance et créé la terrasse qui est en face de l'Orangerie, son nom est donné à cette terrasse, plantée de buis.

Aussi, les terrasses, que nous allons reconstituer, à l'ouest des fondations du château, portent-elles un nom d'histoire. Elles sont appelées « terrasses Louis XIII » en souvenir du séjour de cinquante jours que fit ce monarque à Villeroy, avant de se rendre à La Rochelle, en 1627.

\*  
\* \*

*Documents recueillis et commentés par Joseph Judith,  
ancien maire de Mennecy.*





Plan terrier de 1751

